



Reprise de travail inaptitude

Par **moi**, le **11/06/2012** à **19:50**

Bonsoir rnvola j'etai en arret j'uscaus 4juin j'ai eu ma visite de reprise le 5juin j'ai ete declarer inapte a mon poste (1er visite inaptitude qui seras confirmer a la 2éme visite grave probleme de dos et je suis femme de menage aide a domicile) donc je suis aller cher mon docteur apret ma visite de reprise donc le 5juin il ma remis an arret a compter du 5juin j'usque la tout va bien mais j'ai recu un mail de mon employeur qui me dis de retourner voir mon docteur qu'il me reface mon arrtet a partir du 6 voici leur mailrn"Vous allez devoir retourner voir votre médecin car la FD vient de nous avertir, il faut que votre arrêt parte du 6 juin car vous ne pouvez être en maladie lors qu'une visite de reprise chez le médecin du travail a lieu – cela est considérée comme du temps travaillé.rnLe médecin devrait comprendre.rnMerci"rnque doi je faire svp je suis perdu

Par **vicenet**, le **12/06/2012** à **14:53**

Perdue...?? Je crois comprendre qu'il ne s'agit que d'un pb de date car vous n'êtes pas censée être en arrêt maladie lors d'une visite de contrôle, "considérée comme du temps travaillé". Je crois qu'il ne s'agit plus pour le médecin que de modifier la date.

Par **pat76**, le **12/06/2012** à **17:13**

BonjourrrnVous demandez à votre médecin traitant de modifier la date de l'arrêt car votre visite de reprise, sera considérée comme une visite de pré-reprise si la date de l'arrêt au 5 juin est maintenue.